

# Capricorne asiatique à Royan : pour éviter la contamination

[A LA UNEROYAN](#)

Publié le 17/01/2019 à 17h09 par Stéphane Durand.



En juillet dernier, les agents Launes et Aumonier de la Draaf avaient inspecté les jardins. Ici, un lagerstroemia ou lilas<sup>[L]</sup><sub>[SEP]</sub> des Indes dans le jardin d'Alice

*ARCHIVES MARINA GUIBERT*

## **L'abattage et l'arrachage d'arbres et de végétaux démarre dans le quartier de Pontailiac.**

C'est tout un secteur du quartier de Pontailiac, à Royan, qui est touché et qui attend depuis cet été une intervention des services de l'État et de la Ville de Royan pour abattre et arracher les arbres et végétaux susceptibles d'abriter le capricorne asiatique des agrumes. Après un premier foyer découvert au printemps, deux autres l'ont été à la fin de la période estivale. Une cinquantaine de propriétaires habitant à proximité de l'avenue des Platanes, dans un rayon de cent mètres autour des points infectés, est concernée. Au total, 36 érables, 10 agrumes et 154 rosiers vont disparaître du paysage dans les jours qui viennent.

Une mesure rendue nécessaire par le caractère particulièrement agressif du capricorne asiatique des agrumes qui s'attaque à différentes espèces d'arbres et de végétaux. Les opérations d'abattage et d'enlèvement doivent démarrer d'ici la fin du

mois de janvier. Elles sont organisées par la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt) et le service des espaces verts de la Ville de Royan qui réalisera, pour les propriétaires l'ayant demandé, les interventions nécessaires et mettra à disposition des autres une benne pour le dépôt des végétaux qu'ils auront eux-mêmes abattus et arrachés.



### Le capricorne asiatique des agrumes est un coléoptère

*CRÉDIT PHOTO : DR*

« Nous n'étions pas obligés de prendre en charge ces interventions, mais on a tenu à le faire », précise le maire de Royan Patrick Marengo. Les services de l'État procéderont aux contrôles jusqu'à ce que l'ensemble des arbres et végétaux soient retirés du périmètre de contamination. De nouvelles inspections auront lieu sur Royan en avril, pendant les vacances de Pâques, puis en été afin d'écartier toute nouvelle infection.

**La rédaction vous conseille**

Une brigade cynophile venue de Suisse, qui est déjà intervenue en août dernier, sera à nouveau sollicitée. Ce sont ces chiens renifleurs, spécialisés dans la recherche du capricorne asiatique, qui ont découvert les deux nouveaux foyers à la fin de l'été. La Draaf rappelle également qu'il est interdit d'introduire et de planter des végétaux d'espèces sensibles aux attaques de la bestiole dans un rayon de cent mètres autour des arbres qui ont été infestés. La liste des espèces concernées est disponible sur le site Internet de la Draaf et de la mairie (1).

## **Moins d'abattages que prévu**

Francis Loireau, l'un des riverains touchés par le périmètre, a tout de même eu une bonne nouvelle des services de l'État.

« On est passé d'une vingtaine d'espèces d'arbres et de végétaux menacées à seulement trois. Ne me demandez pas pourquoi. J'ai envoyé un courrier pour avoir des explications, mais je n'ai jamais eu de réponse. Du coup, alors qu'une trentaine de mes arbres et végétaux devaient disparaître dans la première liste, il ne reste plus que dix rosiers », se réjouit l'intéressé. Ce Parisien, qui possède ici une résidence secondaire, a demandé un délai pour l'arrachage qui se fera finalement, pour lui, un peu plus tard. Et il n'aura pas le droit de replanter ses rosiers avant quatre ans. Les opérations de surveillance pour vérifier si de nouveaux foyers n'apparaissent pas se dérouleront en effet sur plusieurs années.

**Cet été, une équipe cynophile venue de Suisse a mené une opération d'inspection avec des chiens renifleurs. Ils doivent revenir en avril**

*CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES SAMUEL HONORÉ*

Francis Loireau, lui, a eu le temps de se renseigner sur ce coléoptère venu d'Asie.

« Il rentre dans le bois et devient xylophage. Après s'être attaqué à la base de l'arbre, il en sort et s'en prend à la tête. » Comment ce capricorne a-t-il pu arriver ici ? En 2001, cet organisme de quarantaine classé particulièrement dangereux a été observé pour la première fois en Europe. Il s'est introduit chez nous notamment par le biais de bois d'emballage, essentiellement des palettes et caisses à claire-voie contenant des granits chinois.

Les autorités prennent la chose très au sérieux. D'où les mesures drastiques qui sont prises.

(1) Les sites Internet : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/> et sur [www.ville-royan.fr/](http://www.ville-royan.fr/)